



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL
DU 3 MARS 2016

L'an deux mil seize, le trois mars à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes CAZALS-SALVIAC dûment convoqués se sont réunis à Salviac, sous la présidence de M. André BARGUES, Président.

Nombre de membres en exercice : trente.

Date de convocation : 25 février 2016.

Présents : Mesdames BÉNAZÉRAF Catherine, BESSIÈRES Rosette, BLANC Madeleine, DELPECH Anne-Marie, DOMINGUES Magali, FIGEAC Mireille, GAIRIN Marie-Jeanne, IRAGNES-COLIN Viviane, et Messieurs ALAZARD Laurent, ANNÈS Jean, AUBRY Richard, BARGUES André, BONAFOUS Jérôme, COSTES Serge, COURNAC Jean-Marie, DUPUY Jacques, FAUCON Alain, FIGEAC Michel, GUITOU Jean-François, LAFON Joël, MARLARD Pierre, MARTEL Jean-Luc, MARTIN Thierry, PÉRIÉ Pascal, RUSCASSIE Philippe, VAYSSIÈRES André.

Absents : PAUL Marcel, ROUX Jacques (pouvoir à André BARGUES), VIGNAUD Fabienne (pouvoir à Jean-Luc MARTEL) et VILARD Gilles (pouvoir à BLANC Madeleine).

M. BONAFOUS Jérôme a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

N° 16.0303.01 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget principal de la Communauté de communes, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
BUDGET PRINCIPAL						
Résultats reportés		452 203,09	692 637,83		692 637,83	452 203,09
Opérations de l'exercice	2 618 261,90	3 506 667,55	1 152 189,79	1 583 962,01	3 770 451,69	5 090 629,56
TOTAUX	2 618 261,90	3 958 870,64	1 844 827,62	1 583 962,01	4 463 089,52	5 542 832,65
Résultats de clôture		1 340 608,74	260 865,61			1 079 743,13
Restes à réaliser			1 162 963,00	467 428,00	1 162 963,00	467 428,00
TOTAUX CUMULES	2 618 261,90	3 958 870,64	3 007 790,62	2 051 390,01	5 626 052,52	6 010 260,65
Résultats définitifs		1 340 608,74	956 400,61			384 208,13

2°/ Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4°/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.02 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE M4 CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR**

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Chaufferie et réseau de chaleur à Cazals, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° / Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE A CAZALS M4						
Résultats reportés		5 465,36		22 399,23	0,00	27 864,59
Opérations de l'exercice	37 522,56	46 801,89	23 354,22	21 173,26	60 876,78	67 975,15
TOTAUX	37 522,56	52 267,25	23 354,22	43 572,49	60 876,78	95 839,74
Résultats de clôture		14 744,69		20 218,27		34 962,96
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	37 522,56	52 267,25	23 354,22	43 572,49	60 876,78	95 839,74
Résultats définitifs		14 744,69		20 218,27		34 962,96

2° / Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.03 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE M14 MULTIPLE RURAL À FRAYSSINET-LE-GÉLAT**

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Multiple rural à Frayssinet-le-Gélat, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° / Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
BUDGET ANNEXE MULTIPLE RURAL A FRAYSSINET M14						
Résultats reportés		3 382,64		4,59	0,00	3 387,23
Opérations de l'exercice	16 923,31	20 616,46	17 080,86	19 041,15	34 004,17	39 657,61
TOTAUX	16 923,31	23 999,10	17 080,86	19 045,74	34 004,17	43 044,84
Résultats de clôture		7 075,79		1 964,88		9 040,67
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	16 923,31	23 999,10	17 080,86	19 045,74	34 004,17	43 044,84
Résultats définitifs		7 075,79		1 964,88		9 040,67

2° / Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.04 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE M4 TRANSPORT A LA DEMANDE

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Transport à la demande, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° / Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit
BUDGET ANNEXE TRANSPORT M4						
Résultats reportés					0,00	2 958,20
Opérations de l'exercice	2 304,10	3 551,80			2 304,10	3 551,80
TOTAUX	2 304,10	6 510,00	0,00	0,00	2 304,10	6 510,00
Résultats de clôture		4 205,90				4 205,90
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	2 304,10	6 510,00	0,00	0,00	2 304,10	6 510,00
Résultats définitifs		4 205,90				4 205,90

2° / Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.05 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE M14 ZONE ARTISANALE

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Zone artisanale, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° / Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit
BUDGET ANNEXE ZONE ARTISANALE M14						
Résultats reportés		32 565,00			0,00	32 565,00
Opérations de l'exercice	210 448,23	177 883,23	133 994,20	377 475,00	344 442,43	555 358,23
TOTAUX	210 448,23	210 448,23	133 994,20	377 475,00	344 442,43	587 923,23
Résultats de clôture				243 480,80		243 480,80
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	210 448,23	210 448,23	133 994,20	377 475,00	344 442,43	587 923,23
Résultats définitifs				243 480,80		243 480,80

2° / Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.06 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE M14 MULTIPLE RURAL À DÉGAGNAC**

Le conseil de communauté, réuni sous la présidence de Monsieur Claude FAUCON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 du budget annexe Multiple rural à Dégagnac, dressé par Monsieur BARGUES André, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° / Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

en euros Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
BUDGET ANNEXE MULTIPLE RURAL A DEGAGNAC M14						
Résultats reportés		0,00		0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats de clôture						
Restes à réaliser			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultats définitifs						

2° / Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° / Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° / Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.07 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 – BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil de communauté, après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **1 340 608,74 €** ;

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit au budget principal :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	452 203,09 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 692 637,83 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	431 772,22 €
Solde d'exécution cumulé (001 R)	- 260 865,61 €

RESTES A REALISER AU 31/12/15

Dépenses d'investissement	- 1 162 963,00 €
Recettes d'investissement	467 428,00 €
Solde	- 695 535,00 €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 260 865,61 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- 695 535,00 €
Besoin de financement total	- 956 400,61 €

.../...

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	888 405,65 €
Résultat antérieur	452 203,09 €
Total à affecter	<u>1 340 608,74 €</u>

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 / BP 2016)	- 956 400,61 €
2/ Affectation complémentaire en Réserves (compte 1068 / BP 2016)	- €
3/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (ligne 002)	384 208,13 €

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.08 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE ET RÉSEAU DE CHALEUR**

Le conseil de communauté, après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **14 744,69 €** ;

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	5 465,36 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	22 399,23 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	- 2 180,96 €
Solde d'exécution cumulé (001 R)	20 218,27 €

RESTES A REALISER AU 31/12/15

Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	- €
Solde	<u>- €</u>

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Rappel du solde d'exécution cumulé	20 218,27 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- €
Besoin de financement total	<u>20 218,27 €</u>

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	9 279,33 €
Résultat antérieur	5 465,36 €
Total à affecter	<u>14 744,69 €</u>

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 / BP 2016)	-	€
2/ Affectation complémentaire en Réserves (compte 1068 / BP 2016)	-	5 735,00 €
3/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (ligne 002)		9 009,69 €

- MÊME SÉANCE -**N° 16.0303.09 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE MULTIPLE RURAL À FRAYSSINET-LE-GÉLAT**

Le conseil de communauté, après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **7 075,79 €**;

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	3 382,64 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	4,59 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	1 960,29 €
Solde d'exécution cumulé (001 R)	1 964,88 €

RESTES A REALISER AU 31/12/15

Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	- €
Solde	- €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Rappel du solde d'exécution cumulé	1 964,88 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- €
Besoin de financement total	1 964,88 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	3 693,15 €
Résultat antérieur	3 382,64 €
Total à affecter	7 075,79 €

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 / BP 2016)	-	€
2/ Affectation complémentaire en Réserves (compte 1068 / BP 2016)	-	4 625,00 €
3/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2016 (ligne 002)		2 450,79 €

- MÊME SÉANCE -**N°16.0303.10 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT À LA DEMANDE**

Le conseil de communauté, après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **4 205,90 €** ;

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	2 958,20 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	- €
Solde d'exécution cumulé (001 R)	- €

RESTES A REALISER AU 31/12/15

Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	- €
Solde	- €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Rappel du solde d'exécution cumulé	- €
Rappel du solde des restes à réaliser	- €
Besoin de financement total	- €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	1 247,70 €
Résultat antérieur	2 958,20 €
Total à affecter	4 205,90 €

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 / BP 2016)	- €
2/ Affectation complémentaire en Réserves (compte 1068 / BP 2016)	- €
3/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget principal 20 (ligne 002)	4 205,90 €

Le budget annexe étant clos, le résultat sera repris au budget principal.

- MÊME SÉANCE -**N°16.0303.11 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015 - BUDGET ANNEXE ZONE ARTISANALE**

Le conseil de communauté, après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2015 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015 ;

Constatant que le compte financier fait apparaître un excédent d'exploitation de **0,00 €** ;

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	32 565,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté	- €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	243 480,80 €
Solde d'exécution cumulé (001 R)	243 480,80 €

RESTES A REALISER AU 31/12/15

Dépenses d'investissement	- €
Recettes d'investissement	- €
Solde	- €

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/15

Rappel du solde d'exécution cumulé	243 480,80 €
Rappel du solde des restes à réaliser	- €
Besoin de financement total	243 480,80 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	- 32 565,00 €
Résultat antérieur	32 565,00 €
Total à affecter	- €

AFFECTATION

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068 / BP 2016)	- €
2/ Affectation complémentaire en Réserves (compte 1068 / BP 2016)	- €
3/ Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au budget principal 2016 (ligne 002)	- €

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.12 - SUBVENTIONS 2016

Monsieur le Président informe le conseil de communauté des demandes de subventions reçues de la part d'associations locales dont les activités entrent dans le champ des compétences transférées par les communes à la communauté de communes. Il donne également connaissance des montants de participation transmis par les organismes de regroupement.

Il indique que les propositions relatives aux subventions sont issues du travail d'instruction des dossiers de demandes, réalisé par les commissions concernées. Le Président demande aux élus administrateurs de certaines associations de quitter la salle au moment du vote relatif à l'association en question

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- décide de maintenir le dispositif d'aide au transport pour les sorties pédagogiques, culturelles et sportives sous la forme suivante : prise en charge directe à 100% des frais de transport à la piscine ; prise en charge à 75% des frais de transport des séjours et des sorties pédagogiques, culturelles et sportives, sur présentation des factures par les coopératives scolaires, APE, amicales laïques ou autre association support, plafonnée à 1 500 euros par regroupement pédagogique intercommunal (les écoles de Salviac comptant pour un RPI) ;
- décide d'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2016 selon le tableau annexé.

Ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote les administrateurs des associations : M. Alazard pour l'Entente Cazals-Montcléra, Mme Bénazéraf pour Animation et Culture et Mme Monthus pour Lectures au Cantou.

N° 16.0303.12 – ANNEXE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016

Compétence	SUBVENTIONS - Article 6574	Vote 2016	Voix
Tourisme	Office de Tourisme Fonctionnement	79 000	unanimité
Tourisme	Culture & patrimoine (L'Art et la bannière)	1 000	unanimité
<i>Tourisme</i>	<i>sous-total Tourisme</i>	80 000	
Enfance & Jeunesse	Bambin'ado (crèche 81055 + ALSH 34791 + RAM 8854)	124 700	unanimité
Enfance & Jeunesse	Coopératives scolaires et APE sorties pédag.	6 000	unanimité
Enfance & Jeunesse	Cavaliers Bois Beaulieu (enfance)	500	unanimité
Enfance & Jeunesse	Entente Cazals-Montcléra (école de foot)	2 000	unanimité
Enfance & Jeunesse	Tennis Club Salviac (enfance)	1 100	unanimité
Enfance & Jeunesse	Roller Salviac (enfance)	1 000	unanimité
<i>Enfance & Jeunesse</i>	<i>sous-total Enfance & Jeunesse</i>	135 300	
Culture	Animation et Culture (musique classique)	3 000	unanimité
Culture	Ateliers des Arques (arts plastiques)	5 000	unanimité - 1 abs
Culture	Chercheurs d'étoiles (théâtre)	2 500	unanimité
Culture	Cinéma Gindou	13 500	unanimité
Culture	Cie Acétès (théâtre)	7 000	unanimité - 4 abs
Culture	Culture & patrimoine (bibliothèque Frayssin.)	700	unanimité
Culture	Faits et Gestes (danse contemporaine)	13 000	unanimité
Culture	Goujoun'Art (arts plastiques)	2 000	unanimité - 2 abs
Culture	Jeunesses Musicales (musique)	2 500	unanimité
Culture	L'Abbaye Nouvelle (musique)	1 200	unanimité
Culture	La Marotte - Festi'Citoyen (musique actuelle)	800	unanimité
Culture	Lectures au Cantou (bibliothèque Cazals)	700	unanimité
Culture	Les Amis de Marminiac (musique classique)	3 600	unanimité
Culture	Les Barjacaires (occitanie)	1 400	unanimité
Culture	Musique au coin de la rue (école musique)	12 400	unanimité
Culture	Par mots et par livres (bibliothèque Salviac)	700	unanimité
Culture	Rencontres d'Antan (patrimoine)	1 500	unanimité
Culture	Un train peut en cacher un autre (arts plast)	1 000	unanimité
Culture	Les Petites Notes (chant)	1 500	unanimité - 1 abs
<i>Culture</i>	<i>sous-total Culture</i>	74 000	
Action sociale	Les Jardiniers Bourians	11 500	unanimité
Logement	A.D.I.L.	850	unanimité
<i>Action sociale</i>	<i>sous-total Action Sociale</i>	12 350	
Communication	Idétorial	1 500	unanimité
<i>Communication</i>	<i>sous-total Communication</i>	1 500	
Article 6574	TOTAL GENERAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	303 150	

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.13 - LOCATION DE MATÉRIEL DE FESTIVITÉS POUR L'USV DE VILLEFRANCHE-DU-PERIGORD

Le Président informe qu'il a été saisi d'une demande de location de chapiteau par l'USV de Villefranche-du-Périgord (club de rugby). Il rappelle que le matériel de festivités a été acheté pour répondre aux besoins des associations de la Communauté de communes et que les tarifs relatifs au prêt et à l'installation de ce matériel ont été fixés par le conseil pour les seules associations locales, étant convenu que toute demande extérieure serait examinée en conseil.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de louer à l'USV de Villefranche-du-Périgord (24) le matériel demandé (chapiteau) au tarif de 600 euros.

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.14 - LOCATION DE MATÉRIEL DE FESTIVITÉS POUR L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CAZALS-SALVIAC

Le Président informe qu'il a été saisi d'une demande de remise sur le tarif de location des chapiteaux par l'Office de Tourisme du Pays de Cazals-Salviac pour l'organisation du prochain Salon du Vin, du Fromage et des Produits du Terroir.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'appliquer le tarif de location voté, sans changement.

- MÊME SÉANCE -

N° 16.0303.15 - LOCATION DE MATÉRIEL POUR LES FÊTES VOTIVES

Le Président indique au conseil de communauté que, selon le calendrier, les fêtes votives traditionnellement planifiées le 2nd week-end d'août et le 15 août se trouvent organisées le même week-end certaines années ; il rappelle que la Communauté de communes n'a pas le matériel nécessaire pour répondre à ce cas de figure qui reste exceptionnel. Il donne communication des demandes des Maires et des comités des fêtes des communes concernées, à savoir la prise en charge par la Communauté de communes du surcoût de location pour les comités des fêtes.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge le surcoût de location de matériel qui se trouve à la charge des comités des fêtes du fait du calendrier, pour le matériel équivalent à celui qui est d'ordinaire installé par la communauté de communes.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.**

Date	n°	Objet	FOLIO
03/03/16		Séance ordinaire du conseil communautaire	
16.0303.	1	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget principal	2016-16
16.0303.	2	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe M4 Chaufferie et réseau de chaleur	2016-17
16.0303.	3	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe Multiple rural Frayssinet	2016-17
16.0303.	4	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe Transport à la demande	2016-18
16.0303.	5	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe Zone artisanale	2016-18
16.0303.	6	Approbation du Compte Administratif 2015 - Budget annexe Multiple rural Dégagnac	2016-19
16.0303.	7	Affectation du résultat 2015 - Budget principal	2016-19
16.0303.	8	Affectation résultat 2015 - Budget annexe Chaufferie et réseau de chaleur	2016-20
16.0303.	9	Affectation du résultat 2015 - Budget annexe Multiple rural Frayssinet	2016-21
16.0303.	10	Affectation du résultat 2015 - Budget annexe Transport à la demande	2016-22
16.0303.	11	Affectation du résultat 2015 - Budget annexe Zone artisanale	2016-22
16.0303.	12	Subventions aux associations 2016	2016-23
		Annexe tableau des subventions	2016-24
16.0303.	13	Location de matériel de festivités pour l'USV de Villefranche-du-Périgord	2016-25
16.0303.	14	Location de matériel de festivités pour l'Office de Tourisme du Pays de Cazals-Salviac	2016-25
16.0303.	15	Location de matériel pour les fêtes votives	2016-25

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

MARS	17/03/16	20:30	L'OSTAL
AVRIL	07/04/16	18:00	CAZALS
	21/04/16	20:30	LEOBARD
MAI	19/05/16	20:30	DEGAGNAC
JUIN	16/06/16	20:30	ST-CAPRAIS